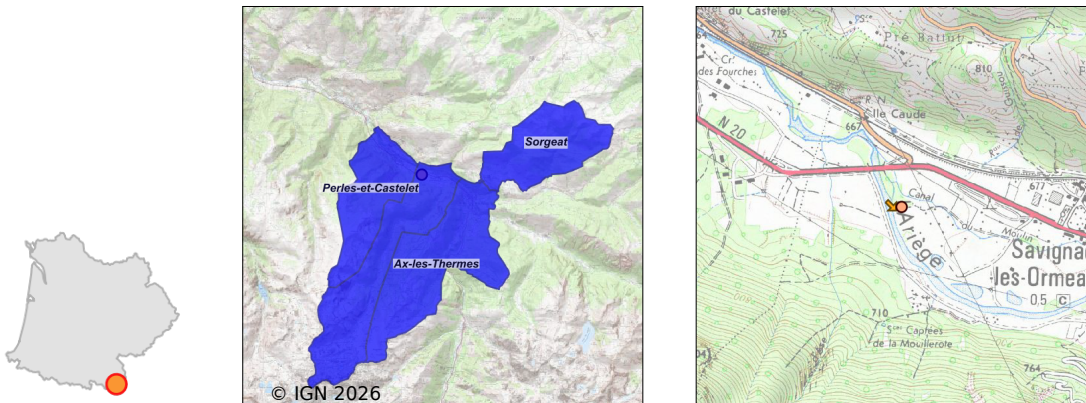


Système d'assainissement 2024

AX LES THERMES (COMMUNALE)

Réseau de type Mixte



Station : AX LES THERMES (COMMUNALE)

Code Sandre	0509032V002
Nom du maître d'ouvrage	SYND MIXTE DEP EAU ASSAINIS DE L'ARIEGE
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	mai 1994
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	7 000 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	420 Kg/j
Charge nominale DCO	840 Kg/j
Charge nominale MES	500 Kg/j
Débit nominal temps sec	1 400 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Filtration à bande
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	602 252, 6 181 903 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - L'Ariège

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Ax-les-Thermes depuis 1964

100% de Perles-et-Castelet depuis 2007

100% de Savignac-les-Ormeaux depuis 1964

100% de Sorgeat depuis 2008

Raccordements des établissements industriels

A.D.A.P.E.I. depuis 2002

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE THERMALE ET TOURISTIQUE D'AX LES THERMES depuis 1964

SOCIETE THERMALE D'AX LES THERMES depuis 1995

Observations SDDE

Système de collecte

Les volumes d'eaux claires parasites dans le réseau sont très importants.

Le bassin d'orage fonctionne régulièrement.

Station d'épuration

Le poste de relevage et les ouvrages de prétraitement fonctionnent correctement. Présence de déchets dans le poste de relevage et de gravier dans le canal en sortie du dégrilleur.

Les tuyaux du pont suceur et la jupe sont percés, la concentration de la recirculation est entre 1,5 et 2 g/l entraînant une diminution des boues dans les bassins d'aération et des départs de boues.

Le taux de boues dans les bassins d'aération et dans le fond du clarificateur en dehors de cette panne sont le reste de l'année trop élevés.

Les mesures réalisées par le SATESE depuis le début de l'année n'ont pas permis de remettre en route l'aération sur les sondes oxygène et rédox. En effet au delà de 4,2 g/l, la mesure de l'oxygène et du rédox n'est pas stable et rend l'asservissement de l'aération par ces sondes impossible.

La filière boue n'assure pas son rôle, les productions de boues sont insuffisantes et donc le rejet est régulièrement mauvais et les départs de boues sont réguliers.

Sous produits

La presse fonctionne maximum 4 jours par semaine.

La presse tombe régulièrement en panne.

Les extractions et les évacuations restent insuffisantes.

Données chiffrées

Année d'activité 2024 - Possibilité de déversement par temps de pluie

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	700 m3/j	50 %			740 m3/j	
DBO5	200 Kg/j	48 %	277 mg/l	98 %	3,2 Kg/j	4,3 mg/l
DCO	550 Kg/j	66 %	760 mg/l	96 %	21,8 Kg/j	29,2 mg/l
MES	286 Kg/j		390 mg/l	98 %	5,9 Kg/j	8,4 mg/l
NGL	63 Kg/j		88 mg/l	82 %	11 Kg/j	14,5 mg/l
NTK	62 Kg/j		88 mg/l	87 %	8,2 Kg/j	10,5 mg/l
PT	7,4 Kg/j		10,4 mg/l	51 %	3,6 Kg/j	5 mg/l

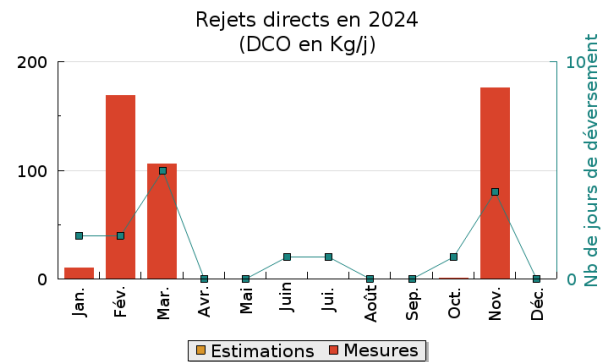
Indice de confiance

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	4/5	4/5	4/5	3/5

Pollution traitée

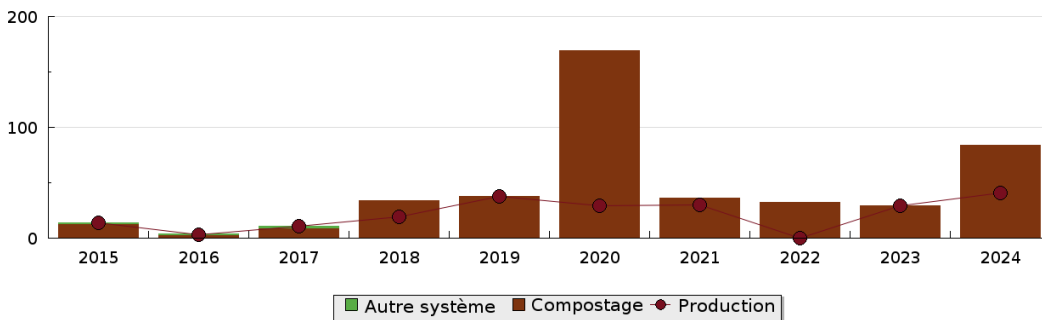
Pollution éliminée

Pollution rejetée



Production et destination des boues

Destination des boues sur 10 ans (tonne de matière sèche)



Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0509032V002>